



Plan directeur 2012-2013

Assemblée générale annuelle

Présenté pour adoption le 26 septembre 2012

Session d'été 2012

Table des matières

Table des matières	1
Introduction	2
1. Démocratie et relations avec les membres	2
1.1 Les processus décisionnels: améliorer la transparence et la représentativité.....	2
1.2 Les communications internes: plus d'information pour plus de proximité et de transparence	3
1.3 Le support aux associations.....	3
2. Politique locale	4
2.1 Frais institutionnels et services aux étudiants.....	4
2.2 Instances universitaires et gouvernance	4
2.3 Plan particulier d'urbanisme du plateau centre Sainte-Foy	5
2.4 Laissez-passer universel d'autobus et transport en commun	5
3. Politique nationale	6
4. Affaires académiques	6
5. Développement durable	7
6. Services et événements	8
6.1 Renouveler le Grand Salon	8
6.2 Café l'Équilibre	8
6.3 Halte-garderie	9
6.4 Reprise des installations alimentaires.....	9
6.5 Renouvellement de la cotisation spéciale	10
Liste des recommandations	11

Introduction

Le présent document se veut un résumé des réflexions de l'exécutif sur les différentes orientations que pourraient prendre la CADEUL cette année. Nous avons cerné les thèmes qui nous semblaient prioritaires, dressé des constats sur l'état des choses, puis avancé des possibilités d'actions à mener au cours de l'année. Ce document demeure toutefois une suggestion et peut être modifié par les instances avant d'être adopté. Il est à noter que le premier thème cerné par l'exécutif ne concerne aucun dossier spécifique comme l'accessibilité aux études, la gouvernance à l'Université Laval ou le développement de services, mais plutôt différents aspects du fonctionnement interne de la CADEUL. Cette décision fait suite aux réflexions de l'exécutif quant aux processus décisionnels des instances de la CADEUL et à sa volonté de changer certaines façons de faire. Depuis quelques années, on a souvent entendu parler de la nécessité d'un fameux retour vers la base qui ne s'est jamais fait. Notre priorité cette année sera de réaliser ce rapprochement des membres.

1. Démocratie et relations avec les membres

1.1 Les processus décisionnels: améliorer la transparence et la représentativité

Depuis quelques années, le déroulement des séances du caucus des associations s'est éloigné de ce qu'elles devraient être. On voit de plus en plus souvent l'exécutif soumettre des propositions aux délégués et ces derniers en faire de moins en moins. Ainsi, les délégués sont trop souvent appelés à se contenter d'approuver les décisions du conseil exécutif plutôt que de lui donner des mandats proposés par les membres en assemblée générale. De plus, comme peu de propositions proviennent directement des délégués, l'exécutif dispose d'une marge de manœuvre grandissante, ce qui ne devrait pas être le cas dans une association étudiante. Cette situation doit changer si l'on veut que les membres se sentent véritablement impliqués dans les processus décisionnels de la CADEUL. Il faut institutionnaliser certaines pratiques qui permettront de remettre davantage de pouvoirs dans les mains des délégués du caucus et de faire en sorte que de moins en moins de mandats soient amenés directement par l'exécutif. Il faut également améliorer la reddition de comptes au courant du mandat afin que les délégués aient une meilleure idée du travail des exécutants. Finalement, la rédaction d'un code de procédures propres à la CADEUL, projet discuté depuis déjà un peu plus d'un an, permettra de clarifier certaines particularités des instances de la CADEUL pour ceux qui y participent.

Ainsi, nous vous présentons les propositions suivantes:

Proposition 1.

Qu'un comité chargé de réfléchir à des façons de redonner davantage de pouvoirs aux membres et de recommander des changements aux pratiques institutionnelles soit formé de :

- *la vice-présidence aux affaires institutionnelles, à titre de présidence du comité;*
 - *la présidence de la Confédération;*
 - *la vice-présidence aux affaires externes;*
 - *six personnes élues par le caucus des associations étudiantes.*
-

Proposition 2.

Que des comités soient formés pour se pencher sur les principaux dossiers politiques et pédagogiques annuels.

Proposition 3.

Qu'un comité de codification et de révision des règles d'ordre et de procédure des instances soit créé et formé de :

- *la vice-présidence aux affaires institutionnelles, en tant que présidence du comité;*
 - *deux officières ou officiers de la Confédération;*
 - *deux administratrices ou administrateur qui ne font pas partie du comité exécutif;*
 - *trois personnes élues par le caucus des associations étudiantes.*
-

1.2 Les communications internes: plus d'information pour plus de proximité et de transparence

La disponibilité de l'information est cruciale dans un système démocratique. Ainsi, si l'on veut améliorer la culture démocratique à la CADEUL, il faut améliorer l'accès à l'information. Il faut particulièrement mieux informer nos membres sur les décisions qui sont prises en instances, soit au caucus et au conseil d'administration. Il faut aussi chercher à se rapprocher de nos membres via nos outils de communication pour les tenir au courant des activités de la CADEUL. Il faut aussi faire en sorte que la CADEUL fasse partie de la vie des étudiants de manière à être une référence en matière d'événements se déroulant sur le campus, peu importe leur nature. Bref, il est temps que la CADEUL fasse preuve de plus de transparence et de proximité envers ses membres. C'est pourquoi nous voulons améliorer l'utilisation de nos outils de communication, notamment notre nouveau site Internet, pour mieux informer nos membres sur les activités de la CADEUL.

Ainsi, nous vous présentons les propositions suivantes:

Proposition 4.

Qu'après chaque instance décisionnelle de la CADEUL, un résumé soit publié dans les plus brefs délais sur son site Internet et que ce résumé inclut toutes les résolutions qui y ont été adoptées.

Proposition 5.

Que les rapports des officières et des officiers de la CADEUL soient publiés mensuellement sur le site Internet de la CADEUL.

Proposition 6.

Qu'un calendrier interactif soit créé afin d'annoncer tous les événements étudiants se déroulant sur le campus de l'Université Laval.

1.3 Le support aux associations

Dans la vie associative lavalloise, la CADEUL a toujours tenu un rôle de support à ses associations membres tout menant ses propres projets à l'échelle du campus. Cette aide aux associations a toujours été appréciée, mais elle peut être consolidée. Nous avons réfléchi à quelques façons d'augmenter l'aide que la CADEUL peut amener à ses associations membres. Voici nos idées:

Proposition 7.

Que la CADEUL produise un guide des associations rassemblant toute l'information importante sur les différentes dimensions de la vie associative à l'Université Laval.

Proposition 8.

Que le camp de formation des associations se tienne sur deux jours plutôt qu'un seul afin d'augmenter l'offre de formation.

Proposition 9.

Que la CADEUL mette sur pied une association parascolaire dont la mission sera d'appuyer les associations dans leurs projets en offrant des services de comptabilité, de communications, et d'autres natures.

2. Politique locale

2.1 Frais institutionnels et services aux étudiants

Le mouvement étudiant demande depuis longtemps des modifications aux règles qui entourent les frais institutionnels obligatoires afin d'assurer davantage de transparence dans leur gestion par les universités. La CADEUL s'est déjà intéressé à la question, notamment en publiant un avis sur celle-ci en 2010. La recherche effectuée dans le cadre de cet avis nous a permis de mieux nous renseigner sur les FIO et d'ajouter cet aspect dans notre argumentaire sur le financement des universités québécoises. Cependant, nous pouvons également traiter ce dossier de manière locale en nous intéressant à la gestion des FIO à l'Université Laval, et du même coup, aux services aux étudiants qui sont financés par ces frais. Nous pouvons exiger davantage de transparence dans la gestion des FIO et une meilleure évaluation des services rendus aux étudiants.

Proposition 10.

Que la CADEUL produise un avis sur les services aux étudiants à l'Université Laval qui traite de leur financement, leur gouvernance et de leur reddition de comptes.

2.2 Instances universitaires et gouvernance

Au printemps 2011, les esprits s'étaient échauffés au sein de la communauté universitaire lorsque l'on avait appris à travers les médias qu'un comité relevant du conseil d'administration était sur le point de déposer un rapport proposant de profonds changements à la structure de gouvernance de l'Université. Le conseil universitaire avait alors proposé la création d'un nouveau comité chargé de consulter l'ensemble de la communauté sur la gouvernance de l'Université Laval. La CADEUL en a profité pour déposer un mémoire faisant part de sa vision de la gouvernance de notre institution. Ce mémoire concluait que la présente consultation était insuffisante, puisque les acteurs de la communauté étaient invités à réagir aux propositions contenues dans le rapport paru au printemps 2011. Nous avons donc proposé que l'Université entame une consultation plus large qui permette de réfléchir plus profondément au mode de gouvernance que nous souhaitons pour l'Université Laval. Le rapport du comité chargé de recevoir les mémoires de la communauté n'est toujours pas paru, et il est donc, pour l'instant, difficile de prévoir la suite. Ceci dit, nous jugeons qu'il est essentiel que la CADEUL demeure

vigilante par rapport à ce dossier et qu'elle soit prête à réagir à tout développement. Parallèlement, nous pouvons faire preuve d'initiative et amener des changements qui renforcent le modèle de gouvernance actuel.

Nous suggérons donc:

Proposition 11.

Que la CADEUL fasse des démarches pour bloquer toute modification aux statuts de l'Université Laval qui va à l'encontre de sa vision de la gouvernance universitaire.

Proposition 12.

Que la CADEUL demande une consultation plus large sur la question de la structure de gouvernance de l'Université Laval.

Proposition 13.

Que la CADEUL réactive le comité de révision des règles de procédures du conseil universitaire de l'Université Laval formé par le conseil universitaire en 2011.

2.3 Plan particulier d'urbanisme du plateau centre Sainte-Foy

La nouvelle planification du développement du plateau centre Sainte-Foy n'aura peut-être pas d'impact à court terme sur les étudiants de l'Université Laval, mais il ne faut pas négliger ce dossier pour autant. Les consultations qui auront lieu cet automne suite au dépôt du rapport de la Ville nous offriront une excellente occasion de commencer à apporter notre contribution au dossier. Il est important que nous en profitions pour insister sur le thème du logement étudiant, mais surtout sur la place faite aux étudiants dans la planification du développement du secteur. Il sera donc primordial d'analyser le rapport de la Ville et de déposer nous-mêmes un rapport lors des consultations qui s'en suivront.

Nous suggérons donc:

Proposition 14.

Qu'un comité sur le projet de programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy soit formé afin d'analyser le rapport de la ville de Québec et de produire un mémoire que la CADEUL pourra présenter lors des consultations publiques, et que ce comité soit formé de :

- *la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, à titre de présidence;*
 - *la présidence de la Confédération;*
 - *la vice-présidence aux affaires institutionnelles, sans droit de vote;*
 - *cinq personnes élues par le caucus des associations étudiantes.*
-

2.4 Laissez-passer universel d'autobus et transport en commun

Ce projet a malheureusement dû être mis de côté l'an dernier, étant donné les efforts mis sur l'enjeu de la hausse des frais de scolarité. Il n'est cependant pas trop tard pour ramener ce dossier à l'ordre du jour. Toutefois, bien de l'eau a coulé sous les ponts depuis le référendum de la CADEUL et l'AÉLIÉS sur la possibilité d'une cotisation dédiée à la création d'un laissez-passer universel d'autobus. Les

calculs du coût d'implantation qui avaient été faits à l'époque ne reflètent plus la réalité, et le paysage politique de la région de Québec a bien changé. Nous croyons qu'il serait intéressant de refaire les calculs de coût d'implantation du projet afin de faire une mise à jour de notre documentation pour ensuite entamer de nouvelles représentations politiques. Cela nous permettra également de mieux évaluer la pertinence de faire appel à différents programmes gouvernementaux qui pourraient nous financer.

Nous suggérons:

Proposition 15.

Que la CADEUL refasse les calculs du coût d'implantation du projet de laissez-passer universel d'autobus ainsi qu'une mise à jour du document de présentation.

Proposition 16.

Que la CADEUL effectue des représentations auprès des acteurs politiques de la région de Québec afin de trouver de nouveaux appuis.

3. Politique nationale

Étant donné le contexte électoral qui prévaut au moment de présenter ce document, il est plutôt difficile de prévoir comment défendre nos revendications nationales une fois que les élections seront terminées. Nous avons tenté de dresser différents scénarios de démarches à mener, mais comme le résultat des présentes élections est particulièrement imprévisible, nous avons jugé préférable de ne pas nous avancer inutilement. Nous vous suggérons plutôt de laisser cette section de côté pour l'instant afin d'en traiter après les élections. Les dossiers principaux qui devraient s'y trouver seront l'accessibilité aux études, le financement des universités et la loi spéciale qui a mis fin à la grève.

4. Affaires académiques

Année après année, les affaires académiques constituent toujours un aspect difficile à planifier pour la CADEUL. Les tâches qui y sont reliées dépendent beaucoup des décisions prises par l'Université et par les sujets qui sont traités lors des différentes instances où siège la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Cette situation pourrait par contre être améliorée si la CADEUL avait davantage de mandats (de recherche ou de revendication) sur le plan académique et si son discours était mieux documenté. Il pourrait également être intéressant de tisser des liens entre la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche et les responsables des affaires académiques des associations membres pour être plus au courant de la réalité locale et même de mobiliser davantage d'étudiants autour d'aspects pédagogiques. Un des premiers enjeux qui pourrait être abordé pourrait être la formation à distance, qui est souvent critiquée, mais malheureusement peu documentée. Il serait également intéressant de se pencher sur la révision du règlement des études qui sera entamée par l'Université, et de le faire en incluant davantage de représentants d'associations.

Ainsi, nous suggérons:

Proposition 17.

Que la CADEUL prenne des moyens pour maintenir des contacts avec les responsables des affaires académiques des associations membres.

Proposition 18.

Qu'un comité chargé de produire un avis sur la formation à distance soit créé et formé de :

- *la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, à titre de présidence;*
 - *la présidence de la Confédération;*
 - *la vice-présidence aux affaires institutionnelles, sans droit de vote;*
 - *cinq personnes élues par le caucus des associations étudiantes.*
-

Proposition 19.

Qu'un comité chargé d'analyser le Règlement des études de l'Université Laval et les propositions de modification provenant d'autres acteurs de la communauté universitaire, ainsi que de produire un avis contenant les recommandations de modification de la CADEUL, soit créé et formé de :

- *la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, à titre de présidence;*
 - *la présidence de la Confédération;*
 - *la vice-présidence aux affaires institutionnelles, sans droit de vote;*
 - *cinq personnes élues par le caucus des associations étudiantes.*
-

5. Développement durable

Cela fait déjà quelques années que la CADEUL met de l'avant des pratiques de développement durable dans ces activités quotidiennes. Plusieurs mesures ont été mises en place, mais nous croyons qu'il serait temps d'amener de nouvelles idées pour nous renouveler. Pour ce faire, nous avons identifié trois moyens principaux: réactiver le comité institutionnel de protection de l'environnement et le mandater pour réviser la politique environnementale et le plan de réduction de l'empreinte environnementale, allouer des fonds à des projets de développement durable menés par des étudiants du campus et inciter nos filiales à instaurer des pratiques de développement durable dans leurs activités. Entretemps, nous allons nous-mêmes mettre de l'avant des pratiques dont certaines ont déjà été appliquées à la CADEUL. Nous pensons ici entre autres à la certification « événement écoresponsable » qui sera ramenée au Show de la Rentrée et qui sera appliquée aux Jeux interfacultaires.

Ainsi, nous suggérons:

Proposition 20.

Que le comité institutionnel de protection de l'environnement soit mandaté pour réviser la politique environnementale et le plan de réduction de l'empreinte environnementale de la CADEUL.

Proposition 21.

Que la CADEUL évalue les moyens de mieux appuyer financièrement les projets étudiants de développement durable.

Proposition 22.

Que la CADEUL entame des démarches auprès de ses filiales pour les inciter à se doter de leur propre politique de développement durable.

6. Services et évènements

La CADEUL est l'une des associations offrant le plus grand éventail de services à ses membres et plusieurs opportunités de développement s'offrent encore à nous. Il est important de continuer à profiter de ses opportunités pour continuer à offrir des services absents sur le campus ou encore d'offrir une alternative plus intéressante à ceux offerts par l'Université. Quelques projets lancés au cours des mandats précédents sont déjà bien avancés, et certains aboutiront dès cette année. D'autres sont nouveaux ou proviennent de nos réflexions de début de mandat. Voici donc les principaux projets sur lesquels nous pourrions travailler cette année.

6.1 Renouveler le Grand Salon

L'époque où le Grand Salon était la discothèque la plus achalandée de Sainte-Foy est bien loin derrière nous. Quelques idées ont été lancées par le passé pour tenter de réanimer cette salle qui demeure très intéressante pour l'organisation d'évènements par des groupes de la communauté universitaire, mais rien n'a pu être instauré de manière durable. Dans les dernières années, la CADEUL a développé une formule clé en main qui permettait aux associations du campus d'organiser facilement des évènements au Grand Salon. Cependant, cette formule ne semble pas suffire à créer une offre régulière d'évènements. Nous avons identifié deux moyens qui permettraient de refaire du Grand Salon un lieu de rassemblement privilégié sur le campus. Premièrement, équiper la salle de nouveau matériel audiovisuel pour faire des économies sur les coûts de production des évènements qui y ont lieu. Deuxièmement, organiser nous-mêmes quelques évènements durant l'année afin d'assurer une offre d'évènements constante au Grand Salon. Nous croyons qu'avec le temps, cela permettra d'établir une réputation intéressante pour le Grand Salon et les évènements qui s'y tiennent. L'achat de matériel audiovisuel ayant déjà été approuvé par le conseil d'administration, il n'est pas nécessaire de voter une autre position sur le sujet.

Ainsi, nous suggérons:

Proposition 23.

Que la CADEUL organise un évènement par mois au Grand Salon.

6.2 Café l'Équilibre

La CADEUL travaille depuis environ un an à la mise en place de deux cafés étudiants dans le Super-PEPS à la suite d'ententes survenues avec l'Université Laval. Le premier, situé dans le nouveau stade de soccer vient tout juste de commencer ses opérations. Le second sera situé dans l'axe central du Super-PEPS. Selon les indications que nous recevons de l'université, nous sommes confiants de pouvoir ouvrir ce nouveau café d'ici l'automne 2013. Ainsi, tout au long de l'année, nous continuerons de superviser le développement de ce deuxième café tout en nous assurant que la mise en place du premier se déroule bien.

Nous suggérons donc:

Proposition 24.

Que la CADEUL continue de veiller au développement des deux succursales du Café l'Équilibre.

6.3 Halte-garderie

Il y a quelques temps déjà, la CADEUL signait une entente avec l'Université Laval concernant le renouvellement de la cotisation dédiée des étudiants de premier cycle qui a contribué à la construction du pavillon Desjardins-Pollack. Dans cette nouvelle entente, les étudiants de premier cycle s'engageaient à verser 5\$ par session pour financer le projet du Super-PEPS. En échange, nous avons obtenu l'opportunité d'ouvrir un café étudiant ainsi qu'une halte-garderie dans ce pavillon. Tel que mentionné plus haut, il faudra encore attendre avant de pouvoir ouvrir le café situé dans le Super-PEPS et la situation est la même pour la halte-garderie. Nous croyons être en mesure de pouvoir commencer à offrir ce service à la session d'automne 2013. D'ici là, il faudra continuer de superviser la mise en place de ce projet fort intéressant pour la communauté universitaire.

Ainsi, nous suggérons:

Proposition 25.

Que la CADEUL continue les démarches en vue de la mise en place d'une halte-garderie au PEPS.

6.4 Reprise des installations alimentaires

En 2005, la CADEUL a participé à une tentative de reprise du service d'installations alimentaires du campus lors de l'appel d'offres lancé par l'Université Laval. Cette opportunité nous aurait permis d'offrir une alternative bien plus intéressante de service de cafétéria que ce qui est offert présentement par Laliberté (lot 1, pavillons Desjardins et La Laurentienne) et Sodexo (lot 2, tous les autres pavillons du campus). Cela n'a malheureusement pas été possible, mais un nouvel appel d'offres approche à grands pas et nous pourrions tenter notre chance à nouveau. Il faut dire que le contexte a beaucoup changé depuis: la haute direction de l'université a changé et semble plus ouverte aux initiatives étudiantes. De plus, des projets semblables ont vu le jour sur d'autres campus québécois, notamment à l'Université de Sherbrooke et à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Nous croyons que notre expérience en services alimentaires ainsi que cette nouvelle ouverture aux initiatives étudiantes nous permettra garantiront le succès de cette nouvelle tentative. L'appel d'offre du lot 1 aura lieu en décembre 2013 et celui du lot 2 en décembre 2014. En 2005, la CADEUL avait d'abord visé le lot 1 pour ensuite tenter sa chance sur le lot 2. En ce moment, il est encore trop tôt pour déterminer la meilleure stratégie pour obtenir, au minimum, un des deux lots. C'est pourquoi nous vous suggérons pour l'instant de vous prononcer sur l'intérêt pour la CADEUL d'investir des ressources pour entamer des démarches visant à offrir un service d'installations alimentaires. Lorsque la situation sera plus propice à faire un choix de stratégie, nous consulterons le Conseil d'administration pour établir cette stratégie et allouer les fonds nécessaires à la réalisation du projet.

Ainsi, nous vous suggérons:

Proposition 26.

Que la CADEUL entame les démarches nécessaires à la reprise d'un service d'installations alimentaires sur le campus de l'Université Laval.

6.5 Renouvellement de la cotisation spéciale

Depuis les années 1990, l'utilisation d'une cotisation dédiée à des projets spécifiques nous a permis d'obtenir des locaux très intéressants et de développer des projets importants tout en contribuant à la construction ou l'agrandissement de deux pavillons du campus. Cependant, l'entente concernant la cotisation dédiée à l'agrandissement du PEPS approche déjà de son échéance. Dans ce contexte, la CADEUL devra se questionner à savoir si elle veut tenir un nouveau référendum auprès de ses membres afin de renouveler une cette cotisation si une occasion de partenariat avec l'université se présentait (on pense ici entres autres au projet de nouveau pavillon de résidences). Un tel référendum ne devrait pas avoir à être tenu cette année, mais il faudrait malgré tout commencer à se questionner dès maintenant.

Ainsi, nous suggérons:

Proposition 27.

Que la CADEUL entame une réflexion et une consultation sur des possibilités de développement impliquant une cotisation dédiée.

Liste des recommandations

Proposition 1.

Qu'un comité chargé de réfléchir à des façons de redonner davantage de pouvoirs aux membres et de recommander des changements aux pratiques institutionnelles soit formé de :

- la vice-présidence aux affaires institutionnelles, à titre de présidence du comité;
 - la présidence de la Confédération;
 - la vice-présidence aux affaires externes;
 - six personnes élues par le caucus des associations étudiantes.
-

Proposition 2.

Que des comités soient formés pour se pencher sur les principaux dossiers politiques et pédagogiques annuels.

Proposition 3.

Qu'un comité de codification et de révision des règles d'ordre et de procédure des instances soit créé et formé de :

- la vice-présidence aux affaires institutionnelles, en tant que présidence du comité;
 - deux officières ou officiers de la Confédération;
 - deux administratrices ou administrateur qui ne font pas partie du comité exécutif;
 - trois personnes élues par le caucus des associations étudiantes.
-

Proposition 4.

Qu'après chaque instance décisionnelle de la CADEUL, un résumé soit publié dans les plus brefs délais sur son site Internet et que ce résumé inclut toutes les résolutions qui y ont été adoptées.

Proposition 5.

Que les rapports des officières et des officiers de la CADEUL soient publiés mensuellement sur le site Internet de la CADEUL.

Proposition 6.

Qu'un calendrier interactif soit créé afin d'annoncer tous les événements étudiants se déroulant sur le campus de l'Université Laval.

Proposition 7.

Que la CADEUL produise un guide des associations rassemblant toute l'information importante sur les différentes dimensions de la vie associative à l'Université Laval.

Proposition 8.

Que le camp de formation des associations se tienne sur deux jours plutôt qu'un seul afin d'augmenter l'offre de formation.

Proposition 9.

Que la CADEUL mette sur pied une association parascolaire dont la mission sera d'appuyer les associations dans leurs projets en offrant des services de comptabilité, de communications, et d'autres natures.

Proposition 10.

Que la CADEUL produise un avis sur les services aux étudiants à l'Université Laval qui traite de leur financement, leur gouvernance et de leur reddition de comptes.

Proposition 11.

Que la CADEUL fasse des démarches pour bloquer toute modification aux statuts de l'Université Laval qui va à l'encontre de sa vision de la gouvernance universitaire.

Proposition 12.

Que la CADEUL demande une consultation plus large sur la question de la structure de gouvernance de l'Université Laval.

Proposition 13.

Que la CADEUL réactive le comité de révision des règles de procédures du conseil universitaire de l'Université Laval formé par le conseil universitaire en 2011.

Proposition 14.

Qu'un comité sur le projet de programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy soit formé afin d'analyser le rapport de la ville de Québec et de produire un mémoire que la CADEUL pourra présenter lors des consultations publiques, et que ce comité soit formé de :

- la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, à titre de présidence;
 - la présidence de la Confédération;
 - la vice-présidence aux affaires institutionnelles, sans droit de vote;
 - cinq personnes élues par le caucus des associations étudiantes.
-

Proposition 15.

Que la CADEUL refasse les calculs du coût d'implantation du projet de laissez-passer universel d'autobus ainsi qu'un mise à jour du document de présentation.

Proposition 16.

Que la CADEUL effectue des représentations auprès des acteurs politiques de la région de Québec afin de trouver de nouveaux appuis.

Proposition 17.

Que la CADEUL prenne des moyens pour maintenir des contacts avec les responsables des affaires académiques des associations membres.

Proposition 18.

Qu'un comité chargé de produire un avis sur la formation à distance soit créé et formé de :

- la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, à titre de présidence;
 - la présidence de la Confédération;
 - la vice-présidence aux affaires institutionnelles, sans droit de vote;
 - cinq personnes élues par le caucus des associations étudiantes.
-

Proposition 19.

Qu'un comité chargé d'analyser le Règlement des études de l'Université Laval et les propositions de modification provenant d'autres acteurs de la communauté universitaire, ainsi que de produire un avis contenant les recommandations de modification de la CADEUL, soit créé et formé de :

- la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, à titre de présidence;
 - la présidence de la Confédération;
 - la vice-présidence aux affaires institutionnelles, sans droit de vote;
 - cinq personnes élues par le caucus des associations étudiantes.
-

Proposition 20.

Que le comité institutionnel de protection de l'environnement soit mandaté pour réviser la politique environnementale et le plan de réduction de l'empreinte environnementale de la CADEUL.

Proposition 21.

Que la CADEUL évalue les moyens de mieux appuyer financièrement les projets étudiants de développement durable.

Proposition 22.

Que la CADEUL entame des démarches auprès de ses filiales pour les inciter à se doter de leur propre politique de développement durable.

Proposition 23.

Que la CADEUL organise un évènement par mois au Grand Salon.

Proposition 24.

Que la CADEUL continue de veiller au développement des deux succursales du Café l'Équilibre.

Proposition 25.

Que la CADEUL continue les démarches en vue de la mise en place d'une halte-garderie au PEPS.

Proposition 26.

Que la CADEUL entame les démarches nécessaires à la reprise d'un service d'installations alimentaires sur le campus de l'Université Laval.

Proposition 27.

Que la CADEUL entame une réflexion et une consultation sur des possibilités de développement impliquant une cotisation dédiée.
